

◆ 14^e édition

Le Salon européen de la franchise s'ouvre sur fond de tensions

Un ancien président de la Fédération française de la franchise écroulé, des ex-franchisés regroupés en association qui se voient refuser un stand au Salon et l'impression que la grogne touche beaucoup de réseaux : le Salon européen de la franchise s'ouvre dans un climat tendu. Les performances du secteur sont pourtant bonnes. Comme en témoignent la progression de son chiffre d'affaires et le recrutement de nouveaux franchisés.

◆ Vingt-cinq mille visiteurs sont attendus à partir d'aujourd'hui et jusqu'à lundi au Salon européen de la franchise et du commerce organisé dont la quatorzième édition se tient à la porte de Versailles. Une édition placée cette année sous le signe de la reprise, alors qu'un léger vent de fronde souffle sur le secteur, amplifié par l'incarcération récente de l'ancien président de la Fédération française de la franchise et le refus de celle-ci d'accueillir un stand des déçus du système, regroupés au sein de la Fédération nationale des commerçants en réseau.

La performance de la profession, pourtant, est bonne. A commencer par la progression de 10 % de son chiffre

d'affaires à 220 milliards de francs (à surfaces non comparables), dont 28 % dans les services, 27 % dans l'équipement de la personne et 20 % dans le commerce alimentaire pour ne citer que les secteurs les plus importants. Même vitalité de la profession s'agissant du recrutement de nouveaux franchisés ou de l'apparition de nouveaux franchiseurs. Plus de 2.000 indépendants ont ainsi rejoint un réseau l'an dernier et 50 nouvelles enseignes ont fait leur apparition. Le secteur, en tout cas, s'est installé dans la durabilité : 68 % des réseaux ont aujourd'hui plus de cinq ans.

Toilettage de la loi

La fronde, pourtant, gronde. De But à Zannier en passant par Intermarché ou Benetton, nombreux sont aujourd'hui les franchisés qui insistent sur les défauts du système qu'encadre pourtant la loi Doubin depuis 1989. A tel point que, regroupés au sein de la Fédération des commerçants en réseau, beaucoup de ces « ex » voulaient s'offrir un stand au Salon, histoire de mettre en garde les candidats à une enseigne. La porte d'entrée leur a été refusée. L'incarcération surprise, voici quelques semaines,

du président de la Fédération française de la franchise, Pierre Elmalek, soupçonné d'avoir détourné de l'argent dans le cadre de son réseau Vieux Chêne, est venue ajouter encore à la polémique.

Au point que certains intervenants sur le secteur, parmi lesquels M^e Olivier Gast, plaident aujourd'hui pour la mise en place d'une procédure de certification des réseaux de franchise. « Qu'on ne nous dise pas que la franchise c'est fini », s'insurge M^e Gast, pour qui l'apparition de nouveaux concepts, dans le domaine de la santé notamment, prouve exactement le contraire. Ce qui est vrai, en revanche, selon lui, c'est que certains franchisés ont été parfois légers, « parce qu'il est simple de faire prendre des risques financiers à des gens indépendants ». En fait, reconnaît M^e Gast, plus de 70 % des contrats sont aujourd'hui hors du champ de la loi dès qu'il s'agit de licences, de concessions ou de partenariats. D'où le souhait de Gérard Trémège, le nouveau président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, de voir toilettier le texte de la loi Doubin.

Bénédicte Epinay

DISTRIBUTION

◆ Système U table sur une progression de 7 % de son activité en 1995

A la tête de 31 hypermarchés Hyper U, 510 supermarchés Super U et 210 superettes Marché U, Système U vient de boucler son exercice de 1994 sur une progression de 4,2 % de son chiffre d'affaires à 43 milliards de francs.

Pour 1995, le groupement dont la part de marché s'est appréciée de 0,4 % à 6,7 %, table sur une nouvelle augmentation de son activité de 7 % à 46 milliards de francs. De ses trois enseignes, Super U, qui compte déjà pour 70 % dans son chiffre d'affaires, devrait encore capter l'essentiel des investissements.

Non seulement, Système U reste un poids

plume dans les hypers mais Jean-Claude Jaunait, son président n'exclut pas d'abandonner un jour Marché U si le concept, pour l'heure installé dans les zones rurales, ne devait pas percer en secteur urbain.

A plus long terme, Jean-Claude Jaunait, qui avait souhaité marier son groupement à Leclerc, estime qu'une alliance sera inévitable. D'où sa réflexion autour d'un partenariat à l'échelle européenne avec les autres adhérents coopérateurs de l'UGAL, l'Union des groupements d'achats Coopératifs de détaillants qu'il préside.

CONSOMMATION

◆ VPC : les ministres de l'UE s'entendent sur les termes d'une directive

Les ministres de l'Union européenne en charge des consommateurs se sont entendus hier à Bruxelles sur des modalités visant à mieux protéger les clients de contrats négociés à distance dans le marché unique. L'encadrement proposé pour ce type de contrats, portant sur les biens et les services à l'exclusion des services financiers, vise à empêcher les comportements abusifs. La directive, qui devra être adoptée formellement par les ministres et approuvée par le Parlement européen, impose au vendeur l'envoi au consommateur d'une information complète sur le produit ou le service acheté.